

# Editorial

Autor(en): **Nicole, Anne-Marie**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **3 (2011)**

Heft 1: **Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le travail bénévole gagne en visibilité et en prestige.



Anne-Marie Nicole  
Rédactrice

## Editorial

En Suisse, une personne sur deux accomplit régulièrement du travail bénévole ou assume des tâches non rémunérées dans des institutions et des associations. Ce chiffre calculé par l'Office fédéral de la statistique dans un rapport sur le travail bénévole en Suisse montre clairement l'importance du bénévolat pour la cohésion sociale et l'économie, et toute sa richesse pour la vie associative du pays.

Ce même Office relève aussi que les associations et organisations traditionnelles se plaignent du manque de relève. Le constat est identique du côté des établissements médico-sociaux. Ils peinent à fédérer des forces nouvelles pour remplacer leurs bénévoles qui vieillissent ou qui s'essouffent. Les associations et les institutions commencent donc à réagir pour s'adapter à un bénévolat en mutation, et à des bénévoles prompts à donner de leur temps pour une cause qui correspond précisément à leurs affinités personnelles, plutôt qu'à un intérêt public général, et selon un rythme et des horaires qu'ils et elles auront librement choisis.

Les divers projets en cours l'attestent, le bénévolat s'organise: on édite des chartes, des conventions de collaboration, des règlements, des cahiers des charges, des attestations... On auditionne, on sélectionne, on recrute, on forme, on encadre, on défraie parfois aussi... Les institutions ont besoin d'aide pour des tâches de plus en plus complexes, qui requièrent des savoirs spécifiques et des compétences personnelles. De leur côté, les volontaires inscrivent désormais leur engagement bénévole en bonne place dans leur curriculum vitae et mettent en valeur les nouvelles connaissances acquises par cette activité. Le travail bénévole se structure, sa gestion au sein de l'institution se professionnalise. Il gagne en visibilité et en prestige.

On est donc bien loin de l'image des bonnes œuvres réservées aux dames patronnesses, qui organisaient leurs largesses et faisaient bien attention à ne pas se laisser voler leurs pau-

vresses, pour paraphraser Jacques Brel. Et c'est tant mieux ! Mais il n'y a pas place non plus pour l'improvisation de l'action bénévole et la seule bonne volonté ne suffit plus. Après avoir donné un second souffle au travail bénévole par une revalorisation de son action, il faut veiller à ce qu'il ne s'asphyxie pas sous trop de normes, règlements et procédures.